



L'ABC DE L'HABITAT DU POISSON

ÉDITION DU QUÉBEC



GUIDE POUR COMPRENDRE
L'HABITAT DU POISSON EN EAU DOUCE

Publié par :
Division de la gestion de l'habitat du poisson
Pêches et Océans Canada
Mont-Joli (Québec)
G5H 3Z4

MPO/2010-1694
© Sa Majesté la Reine du Canada 2011
N° de cat. Fs23-455/3-2011F
ISBN 978-1-100-96099-9 papier
N° de cat. Fs23-455/3-2011F-PDF
ISBN 978-1-100-96100-2 PDF

This publication is also available in English.

Imprimé sur du papier recyclé.

La version électronique du présent guide se trouve sur le site Web :
www.qc.dfo-mpo.gc.ca sous l'onglet *Publications régionales*.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou des exemplaires supplémentaires de ce guide, veuillez communiquer avec la division de la gestion de l'habitat du poisson de Pêches et Océans Canada, région du Québec, par courrier électronique à l'adresse suivante : habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca, ou par téléphone au 418-775-0726 ou 1-877-722-4828.

Autorisation de reproduction : Sauf avis contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et de quelque façon que ce soit, sans frais et autre autorisation de Pêches et Océans Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que Pêches et Océans Canada soit mentionné comme la source de l'information et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Pêches et Océans Canada ou avec son consentement.

Reproduction dans un but commercial : La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec TPSGC au : 613-996-6886 ou à : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

L'ABC DE L'HABITAT DU POISSON



TABLE DES MATIÈRES

LA VIE AQUATIQUE : CE QU'IL IMPORTE DE SAVOIR	4
SURVIVRE : COMMENT Y PARVIENNENT LES POISSONS ?	4
DES SITES DE FRAIE PROPICES	6
DES PÉRIODES À PROTÉGER	7
DE LA NOURRITURE EN ABONDANCE	7
DES ABRIS ADÉQUATS	8
DES ROUTES MIGRATOIRES ACCESSIBLES	8
CERTAINS L'AIMENT CHAUDE, D'AUTRES LA PRÉFÈRENT TEMPÉRÉE OU FROIDE	10
DE L'EAU PARTOUT : UNE DIVERSITÉ D'HABITATS	12
CE QU'OFFRENT LES COURS D'EAU	13
CE QU'OFFRENT LES LACS	14
LES MILIEUX HUMIDES : ESSENTIELS AU MAINTIEN DES POPULATIONS DE POISSONS	15
LES EAUX RIVERAINES : TOUT PRÈS DES TERRES... ET DE NOUS	16
LA BANDE RIVERAINE : UNE BARRIÈRE DE PROTECTION	17
COMMENT RÉALISER VOS TRAVAUX TOUT EN PROTÉGEANT L'HABITAT DU POISSON	18
DES PRATIQUES SANS DANGER AU GRAND BONHEUR DES POISSONS	18
OBTENEZ LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE DÉBUTER VOS TRAVAUX	22
EN RÉSUMÉ : LES ÉTAPES À SUIVRE AVANT DE RÉALISER VOTRE PROJET	24
GLOSSAIRE	27
AUTRES LECTURES	28
RENSEIGNEMENTS	31



LA VIE AQUATIQUE : CE QU'IL IMPORTE DE SAVOIR

Pourquoi s'intéresser aux poissons et à leurs habitats? Eh bien, parce que non seulement les poissons sont une importante source de loisirs et de revenus, mais aussi parce qu'ils sont des acteurs clés dans l'équilibre complexe qui maintient les milieux aquatiques et leurs **écosystèmes** en bonne santé. Nous savons tous que les poissons vivent dans l'eau. Par contre, la plupart d'entre nous ignorent quels sont leurs habitats et ce dont ils ont besoin pour survivre. Il n'est donc pas surprenant qu'un propriétaire riverain ou un promoteur qui envisage de réaliser un projet au bord d'un lac, même avec les meilleures intentions du monde, ne sache pas quelles mesures prendre pour éviter de nuire aux poissons et à leurs habitats.

Il faut savoir que certains gestes posés en milieu terrestre peuvent avoir un impact sur les habitats aquatiques situés à proximité. L'épandage d'engrais ou de pesticides, le rejet d'eaux usées provenant d'une fosse septique défectueuse, le déboisement de terrains riverains ou le pavage des allées situées près des plans d'eau en sont quelques exemples. Ces gestes apparemment anodins, lorsque répétés sur plusieurs propriétés, peuvent mettre en péril la qualité des habitats et la maintenance des populations de poisson.

Quiconque s'intéresse à la santé des lacs, aux poissons et à leurs habitats trouvera des éléments d'information et de réflexion utiles dans le présent document.

L'ABC de l'habitat du poisson vise à faire connaître les milieux aquatiques dont dépendent les poissons et les bonnes pratiques à adopter pour les protéger.

SURVIVRE : COMMENT Y PARVIENNENT LES POISSONS?

Certaines caractéristiques de l'environnement sont essentielles à la survie des poissons. Elles peuvent différer considérablement selon l'espèce ou le stade de vie, mais pour réaliser son cycle vital, le poisson devra inévitablement trouver les éléments suivants :

1. un lieu offrant les conditions propices à sa reproduction;
2. des sites pour s'alimenter;
3. des abris pour se reposer ou se cacher des prédateurs;
4. des voies pour se déplacer entre les différents habitats qu'il fréquente au cours de sa vie.

L'ensemble de ces éléments, souvent en équilibre fragile, contribue à satisfaire les besoins des poissons et constitue l'essentiel de ce qu'on appelle « l'habitat du poisson ».



SE DÉPLACER - Pour survivre,

les poissons doivent pouvoir se déplacer librement entre différents habitats pour répondre à leurs besoins, comme se nourrir, se reproduire et se mettre à l'abri.



S'ABRITER - Les roches, les billes de bois et la végétation aquatique des zones peu profondes peuvent servir d'abris aux poissons et les protéger contre leurs prédateurs.



S'ALIMENTER - Les petits poissons mangent généralement les très petits organismes comme les algues et les larves d'insectes. Les gros poissons se nourrissent principalement de petits poissons, de vers, d'écrevisses et d'insectes.



SE REPRODUIRE - La plupart des poissons ont besoin d'un environnement bien particulier pour frayer avec succès. Les espèces d'eau froide, comme l'omble de fontaine, aiment les eaux peu profondes à fond de gravier, des températures fraîches et des courants modérés. Par contre, d'autres espèces comme le grand brochet, préfèrent une eau un peu plus chaude, des zones avec une végétation dense et un courant lent.



Certaines espèces de poissons parcourent de longues distances pour atteindre leurs frayères. Avant d'aménager votre rive, rappelez-vous que les éléments naturels qui s'y trouvent (grosses roches, cailloux, végétation, zones exposées aux vagues, zones inondables, etc.) sont essentiels à la survie des poissons.

DES SITES DE FRAIE PROPICES

Des sites de fraie de qualité sont indispensables au maintien des populations de poissons et la plupart des espèces sont très pointilleuses à ce sujet. D'ailleurs, les lieux privilégiés pour la reproduction sont habituellement différents de ceux utilisés pour la croissance des jeunes ou l'alimentation. Les poissons mettent en général beaucoup d'énergie pour trouver la fraillère qui leur convient. L'omble de fontaine (truite mouchetée), par exemple, peut parcourir de longues distances pour trouver le gravier ou les galets adéquats pour déposer ses œufs.

De façon surprenante, certains poissons ont besoin de très peu d'eau pour se reproduire. Le doré jaune, par exemple, peut frayer dans aussi peu que 20 cm d'eau. D'autres, comme le grand brochet et la perchaude, se reproduisent dans la végétation terrestre inondée lors de la crue printanière. Les sites de fraie recherchés par les poissons sont très variés : certaines espèces préfèrent

des zones où la végétation aquatique est abondante; d'autres fraient sur des hauts-fonds de gravier balayés par l'action des vagues; d'autres encore vont là où il y a une remontée d'eau souterraine.

Les zones propices à la fraie sont souvent uniques ou très limitées dans un plan d'eau. Si ces zones peu nombreuses subissent des modifications qui en détériorent la qualité, il y a de fortes chances pour que les poissons qui s'y reproduisent habituellement les délaissent. À défaut de sites de fraie adéquats, l'abondance de certaines populations de poisson risque de diminuer, compromettant ainsi l'équilibre écologique du plan d'eau.

Il se pourrait qu'un site de reproduction se trouve sur votre propriété, ou à proximité. Comme les poissons fréquentent les frayères seulement quelques jours par année, ces zones peuvent paraître inutilisées par les poissons. Mais détrompez-vous, elles sont au contraire vitales!

DES PÉRIODES À PROTÉGER

La période de reproduction varie d'une espèce de poisson à l'autre. À titre d'exemple, voici celle de certaines espèces retrouvées dans les lacs et cours d'eau du Québec :

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Grand brochet								
Doré jaune								
Perchaude								
	Achigan à petite bouche							
	Cyprinidés (ménés)							
					Touladi (truite grise)			
						Omble de fontaine (truite mouchetée)		

Ainsi, dans un plan d'eau qui abrite plusieurs espèces de poisson, comme le lac Memphrémagog par exemple, où l'on trouve l'omble de fontaine (reproduction automnale), le grand brochet (reproduction printanière) et plusieurs espèces de cyprins (reproduction estivale), les activités liées à la reproduction des poissons s'échelonnent sur presque toute l'année. La période de reproduction étant capitale au maintien des populations, il faut faire preuve de prudence dans de tels lacs. Il est important de se renseigner sur les meilleures périodes pour effectuer des travaux dans l'eau, ou à proximité.

DE LA NOURRITURE EN ABONDANCE

Peu après l'éclosion des œufs, les jeunes poissons doivent se nourrir. La plupart consomment d'abord du **plancton** et ensuite des proies plus grosses, comme des insectes et même d'autres poissons. La nourriture disponible pour les poissons dépend principalement de la qualité de la zone riveraine. La végétation aquatique qu'on y trouve sert souvent de refuge aux organismes (insectes, amphibiens, petits poissons, etc.)

dont les poissons se nourrissent. La végétation terrestre, quant à elle, sert de support à une multitude de proies (des insectes surtout) qui, lorsqu'elles s'en détachent et tombent à l'eau, font le bonheur des poissons. Les arbres et arbustes riverains sont en fait très importants pour la faune aquatique, car ils fournissent une source de nourriture pour les insectes et les petits poissons qui sont à la base de la chaîne alimentaire aquatique. Ainsi, bien que ça ne semble pas évident à première vue, couper la végétation riveraine peut nuire à la survie des poissons.



Les herbiers aquatiques protègent la rive contre l'érosion et fournissent des abris et de la nourriture aux poissons.

DES ABRIS ADÉQUATS

Selon l'espèce et le stade de vie, les poissons sont tantôt prédateurs, tantôt proies. Dans ce dernier cas, ils ont davantage de chances de survivre s'ils ont accès à des abris pour échapper à leurs prédateurs. Les billots, les roches et la végétation aquatique des eaux peu profondes constituent d'excellents refuges.

Les abris utilisés par les poissons peuvent varier au cours de leur vie. À titre d'exemple, pour échapper à ses prédateurs, le jeune brochet se tapit près des **rives**, là où il y a peu d'eau, avec de la végétation et des branches abattues. Au fur et à mesure qu'il grossit, le brochet s'aventure au large, dans des eaux plus profondes et utilise les billots submergés comme abri pour à son tour tendre des embuscades à ses proies.

Ainsi, si l'on nettoie les sites de baignade ou l'accès au plan d'eau en retirant les billots, les roches et la végétation, on enlève aux poissons leurs précieux abris. Ils devront alors quitter ces secteurs pour aller vers d'autres lieux qui répondront peut-être moins bien à leurs besoins.

Le billots et les roches sont d'excellents refuges pour les poissons.



DES ROUTES MIGRATOIRES ACCESSIBLES

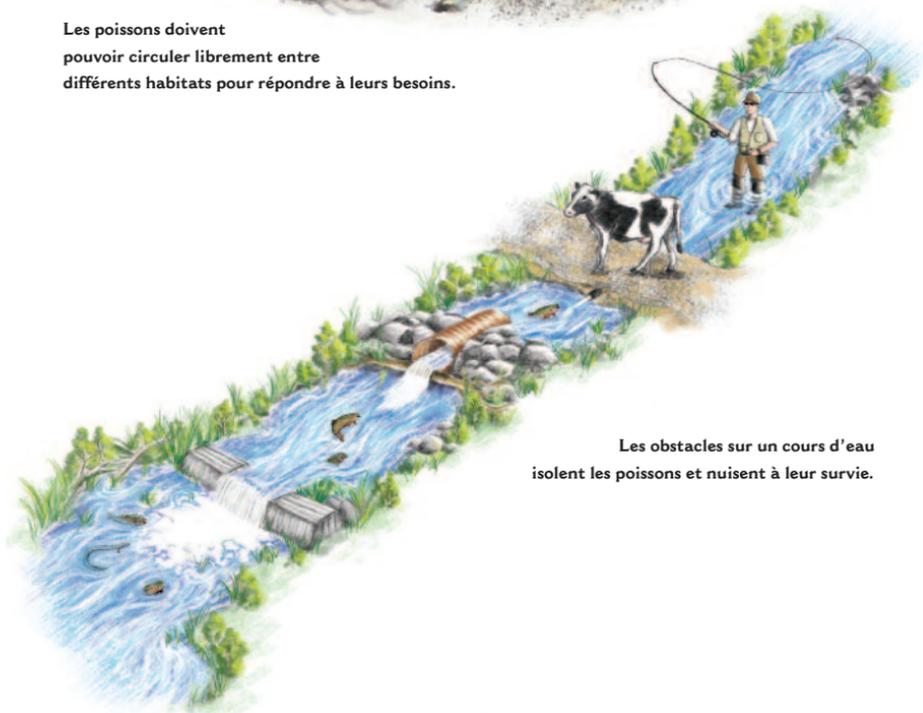
Pour survivre, tous les poissons doivent pouvoir se déplacer entre différents habitats afin de répondre aux besoins liés aux changements saisonniers et à leur cycle de vie, comme se nourrir, se mettre à l'abri, se reposer, et se reproduire. Ils doivent donc être en mesure d'atteindre aussi bien une zone d'eau peu profonde pour se réfugier qu'un petit ruisseau pour frayer ou se nourrir.

Tout obstacle empêchant le poisson de se déplacer vers les sites qui lui sont essentiels pour combler ses besoins vitaux risque de nuire à l'abondance et la diversité des espèces. Des ouvrages aussi petits qu'un seuil de 30 centimètres de hauteur ou un remblai de quelques dizaines de mètres carrés peuvent constituer des barrières infranchissables pour les poissons et les empêcher d'atteindre des sites indispensables pour leur survie.

Le saumon atlantique, par exemple, est réputé pour sa force et sa détermination à atteindre son lieu de **fraie**. Il lutte contre le courant et nage dans des eaux très vives pour aller frayer en **amont** des cours d'eau. Cependant, des structures artificielles comme les barrages peuvent venir à bout de ses grands talents de nageur et l'empêcher d'atteindre la **frayère** recherchée.



Les poissons doivent
pouvoir circuler librement entre
différents habitats pour répondre à leurs besoins.



Les obstacles sur un cours d'eau
isolent les poissons et nuisent à leur survie.

D'autres obstacles, comme les ponceaux trop étroits, peuvent créer un effet d'entonnoir qui transformera momentanément une petite rivière coulant paresseusement en un cours d'eau à débit très rapide, ce qui rend difficile le passage des poissons. Ce type d'ouvrage, qui risque d'arrêter ou de retarder la migration de nageurs aussi puissants que l'omble de fontaine et le doré jaune, constitue une menace encore plus grande pour les nageurs



Un ponceau trop étroit et mal installé peut être un obstacle insurmontable pour les poissons.

moins talentueux, comme le grand brochet. Pour réduire ou éviter ce genre d'impact, il est préférable d'installer un ponceau plus large ou encore un pont qui laissera l'eau s'écouler librement et qui permettra aux poissons de circuler facilement vers l'**amont** et vers l'**aval**.

CERTAINS L'AIMENT CHAUDE, D'AUTRES LA PRÉFÈRENT TEMPÉRÉE OU FROIDE

La température d'eau idéale pour répondre aux besoins des poissons varie selon les espèces. Certaines s'adaptent facilement aux fluctuations de la température tandis que d'autres ne tolèrent que de faibles variations. En fait, les espèces qui vivent en eau froide s'adaptent beaucoup moins bien aux variations de température que les espèces d'eau chaude.

Si vous connaissez la température d'un plan d'eau, vous pouvez probablement deviner quels poissons y vivent, car les groupes de résidants varient selon que les eaux sont froides, tempérées ou chaudes. Par exemple, le touladi (truite grise) requiert une eau froide subissant de faibles variations de température (autour de 10 °C, même durant l'été). Le doré jaune, la perchaude et le grand brochet préfèrent une eau légèrement plus chaude, qualifiée de tempérée (entre 19 et 25 °C). Quant à l'achigan, au crapet-soleil et à la barbotte, ils privilégient une eau plus chaude (au-dessus de 25 °C). Cette température élevée (25 °C) serait insupportable pour les espèces vivant en eau froide comme le touladi et l'omble de fontaine et aurait des conséquences graves sur leur survie.



Un petit pont ou une passerelle permet la libre circulation des poissons.

À titre indicatif, voici les préférences de température de quelques espèces fréquemment retrouvées au Québec.

TEMPÉRATURE

ESPÈCE

EAU CHAUDE
> 25 °C

- achigan à grande bouche
- crapet-soleil
- barbotte
- diverses espèces de cyprinidés (ménés)



EAU TEMPÉRÉE
19-25 °C

- doré jaune
- perchaude
- grand brochet
- esturgeon jaune
- truite arc-en-ciel
- truite brune



EAU FROIDE
< 19 °C

- saumon atlantique
- omble de fontaine
- touladi
- omble chevalier



La végétation riveraine crée de l'ombre et permet de conserver une eau plus fraîche dans les plans d'eau. Si on la coupe, c'est un peu comme si l'on haussait le thermostat de

l'eau. En posant ce geste, on risque d'occasionner une augmentation de température qui pourrait être fatale aux espèces sensibles à la chaleur.



La végétation riveraine permet de conserver une eau plus fraîche.

DE L'EAU PARTOUT : UNE DIVERSITÉ D'HABITATS

Les poissons ont su s'adapter aux conditions de vie dans une vaste gamme de milieux aquatiques. On peut trouver des poissons dans les lacs, les rivières, les étangs, les marécages, les marais et même dans des milieux aussi surprenants que les fossés creusés en bordure des routes et les zones inondables des plaines agricoles et des boisés. Bien qu'ils s'assèchent souvent durant l'été, ces milieux peuvent constituer des aires de reproduction et d'alimentation ou servir d'abri lorsqu'ils sont inondés. À titre d'exemple, le maskinongé utilise la végétation inondée lors des crues printanières comme site de reproduction. Il y relâche ses œufs qui restent collés à la végétation immergée jusqu'à leur éclosion. Les jeunes poissons profitent ensuite du retrait des eaux pour se diriger vers des milieux aquatiques où il y a de l'eau en permanence.



Les propriétés de l'habitat et la qualité de l'eau varient d'un milieu à l'autre. Certains sont caractérisés par des eaux vives où le courant est très fort, d'autres, par des eaux calmes où la végétation est abondante et d'autres encore, par des eaux très profondes où peu de lumière pénètre. Chaque type de plan d'eau offre aux poissons des conditions de vie particulières et c'est la combinaison de caractéristiques telles la diversité de nourriture, la variété des abris, la composition du lit, la température et la quantité d'oxygène disponible qui déterminent quelles espèces y vivent. Même les minuscules cours d'eau peuvent offrir un refuge ou une aire de **fraie** à certaines périodes de l'année. Du marais au ruisseau, en passant par la rivière et le lac, les **écosystèmes** se succèdent offrant une formidable diversité d'habitats, de quoi satisfaire tous les goûts!



CE QU'OFFRENT LES COURS D'EAU

Les cours d'eau sont pratiquement tous reliés entre eux et de nombreux poissons en profitent pleinement en se déplaçant d'un environnement à un autre selon leur stade de vie ou la période de l'année. En comprenant comment les cours d'eau comblent les besoins des poissons, nous pourrions avoir une meilleure idée de ce qu'ils doivent affronter lorsque nous perturbons leur environnement.

Les patrons d'écoulement variés des cours d'eau, comme l'alternance de fosses et de rapides, offrent une diversité d'habitats indispensable pour les poissons. Les rapides sont des secteurs peu profonds où la vitesse du courant est élevée et le substrat relativement grossier (gravier, galets et blocs). Ces zones de brassage permettent d'oxygéner les eaux provenant des fosses. Durant l'été, lorsque la

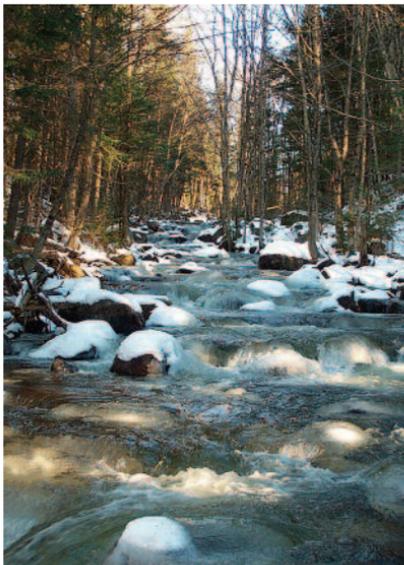


température de l'eau augmente et que l'oxygène se fait rare, plusieurs espèces de poissons fréquentent les rapides, car elles y trouvent une eau mieux oxygénée. En saison hivernale, le brassage vigoureux des eaux dans les rapides limite la formation de glace. Ces secteurs deviennent alors de précieux refuges pour les poissons.

En **aval** des rapides, on retrouve généralement des zones d'eau plus calme, communément appelées « fosses ». Ce type

d'habitat, où l'eau est souvent plus fraîche si la fosse est profonde, peut servir d'aire de repos et d'alimentation. D'ailleurs, les poissons de grande taille, les plus appréciés des pêcheurs, ont tendance à fréquenter les fosses profondes des cours d'eau.

Pour conserver l'intégrité écologique d'un cours d'eau, il importe donc d'y maintenir l'équilibre entre les fosses et les rapides. Certains types de travaux peuvent modifier la dynamique d'écoulement des eaux et rompre cet équilibre. Par exemple, la stabilisation de berge avec des roches ou du béton (enrochements, murs de soutènement) et la mise en place de seuils ou de ponceaux trop étroits accélèrent le courant à certains endroits et le ralentissent à d'autres. Lorsque nous modifions ainsi l'écoulement de l'eau, nous pouvons par mégarde détruire des habitats essentiels à certaines espèces de poisson.



En saison hivernale, les rapides deviennent de précieux refuges pour les poissons.

CE QU'OFFRENT LES LACS

Les lacs offrent une grande diversité d'habitats, allant des zones de **fraie** riveraines aux zones d'alimentation en eaux profondes. La diversité des poissons qu'on y retrouve est liée à bien des facteurs, notamment la profondeur du lac, la température de l'eau, l'abondance et le type de plantes présentes ainsi que le substrat qui compose son lit.

Les lacs profonds sont généralement froids, car le soleil ne réussit pas à réchauffer l'eau en profondeur et comme la pénétration de ses rayons dans l'eau est limitée, la croissance des plantes sur le fond l'est aussi. Ce type de lac



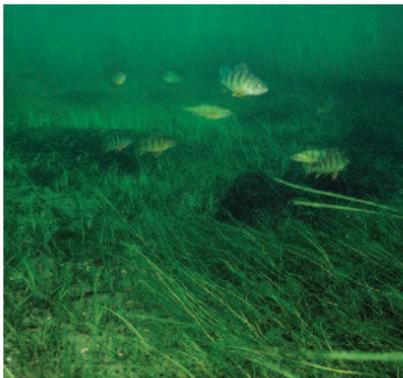
constitue un habitat parfait pour le touladi et le grand corégone qui fréquentent des eaux profondes et fraîches durant l'été, puis se déplacent vers des zones peu profondes à l'automne pour se reproduire. Le touladi a besoin des hauts-fonds rocheux pour frayer, tandis que le grand corégone utilise les fonds durs ou pierreux. La présence de ces habitats variés est indispensable pour la survie de leur population.

Quant aux lacs peu profonds, ils sont en général chauds et riches en éléments nutritifs. Le soleil réchauffe rapidement leur eau et



Sous cette surface, on retrouve une grande diversité d'habitats et de poissons.

comme ses rayons atteignent facilement le fond, les végétaux y croissent en abondance. De nombreux poissons tirent avantage de cette végétation. Par exemple, la perchaude, qui est souvent associée à un milieu où la végétation aquatique est abondante, utilise ce type d'habitat pour se nourrir et se reproduire. Au moment de la fraie, elle pond un très long chapelet d'œufs qui va se fixer directement sur les végétaux. C'est là que les œufs se développeront jusqu'à leur éclosion. La présence d'une végétation abondante devient donc une caractéristique de l'habitat essentielle à la survie de la perchaude.



La perchaude est souvent associée à un milieu où la végétation aquatique est abondante.

Les ruisseaux et les rivières qui alimentent les lacs (tributaires) et en ressortent (émissaires) constituent aussi des milieux importants pour les poissons. Certaines des espèces qui passent leur vie adulte dans les lacs vont migrer vers ces cours d'eau pour se reproduire. À titre d'exemple, le meunier noir quitte le lac au printemps pour aller frayer dans des petits cours d'eau graveleux à courant modéré. De même, l'esturgeon jaune migre vers les rivières pour frayer dans des eaux vives ou des rapides, souvent au pied de chutes de faible hauteur. Pour ces deux espèces, et pour bien d'autres, la qualité d'un lac s'étend bien au-delà de son périmètre immédiat.

LES MILIEUX HUMIDES : ESSENTIELS AU MAINTIEN DES POPULATIONS DE POISSONS

Les terres humides, plus communément appelées milieux humides au Québec, sont à mi-chemin entre les **écosystèmes** aquatiques et les écosystèmes terrestres. Elles comprennent les tourbières, les marais, les marécages et les plaines inondables.

Parfois humides, parfois asséchés, ces milieux présentent à la fois les caractéristiques de la terre ferme et du milieu aquatique. Ils combinent l'eau, le sol, les éléments nutritifs et les rayons du soleil pour former un milieu extraordinairement riche qui abrite d'innombrables espèces, notamment des poissons, des invertébrés (mollusques, crustacés), des insectes, des amphibiens, des oiseaux et des mammifères. Les milieux humides sont parmi les habitats les plus productifs sur le plan biologique.

Les eaux des milieux humides, souvent protégées de l'effet des vagues et du courant, contiennent de nombreux abris (plantes aquatiques, feuillage de la végétation terrestre, troncs d'arbres, etc.) et une abondante nourriture qui comble les besoins des jeunes

poissons en croissance. Plusieurs espèces affectionnent particulièrement ces milieux, notamment les achigans, les dorés, les perchaudes et les brochets qui les utilisent pour compléter leur cycle biologique. Certaines, comme l'épinoche à cinq épines, peuvent passer leur vie entière dans un milieu humide.

Les milieux humides agissent comme de véritables éponges. Ils retiennent temporairement les **eaux de ruissellement** avant de les laisser s'écouler petit à petit vers



Les plaines inondables sont des frayères et des aires d'alevinage pour diverses espèces de poissons.

les lacs et les cours d'eau, limitant ainsi les inondations. Les milieux humides contribuent également au maintien de la santé des lacs, en filtrant les sédiments et en absorbant les **nutriments** contenus dans les eaux de ruissellement avant qu'ils n'atteignent les milieux aquatiques.



Les milieux humides sont importants pour le maintien des populations de poissons. Ils fournissent notamment des aires de fraie, d'alevinage et d'alimentation tout en filtrant les matières polluantes et en protégeant les plans d'eau avoisinants contre les fortes crues et les étiages extrêmes.

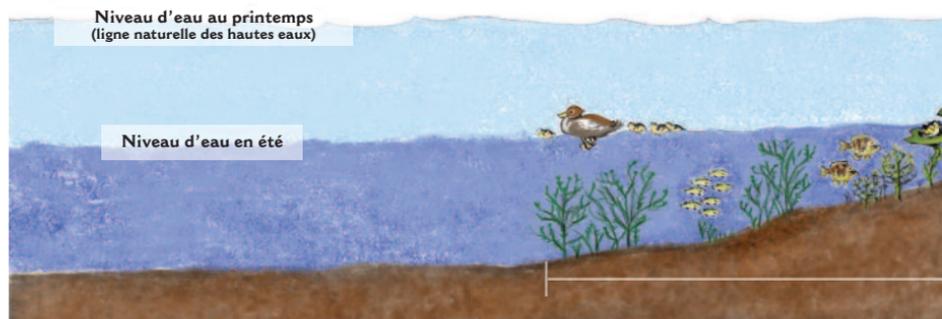
Puisqu'ils chevauchent le milieu terrestre, les milieux humides sont particulièrement vulnérables aux activités humaines, comme le remblayage, le drainage, etc. Ces activités pourraient les détruire ou les perturber, risquant ainsi d'entraver les rôles vitaux qu'ils jouent pour les poissons et pour les écosystèmes aquatiques en général.

LES EAUX RIVERAINES : TOUT PRÈS DES TERRES... ET DE NOUS

Les impacts les plus importants de l'activité humaine sur les grands plans d'eau comme les lacs et les rivières ne se produisent pas là où nous avons de l'eau par-dessus la tête, mais plutôt là où nous nous mouillons les pieds! Cette zone d'eau peu profonde est connue

sous le nom de zone **littorale**. Comme elle est généralement peu profonde et qu'elle abrite des végétaux aquatiques, de nombreuses espèces de poissons la fréquentent pour pondre leurs œufs, se cacher des prédateurs et même pour y faire provision de gâteries comme des écrevisses, des libellules et des sangsues.

Les plantes aquatiques riveraines peuvent ressembler à de mauvaises herbes pour certains d'entre nous, mais elles sont souvent essentielles au maintien de toute cette vie aquatique. Si nous modifions cet habitat riverain, en construisant un quai ou en nettoyant un secteur pour la baignade, nous endommageons tout un **écosystème** et mettons en péril les poissons qui l'utilisent

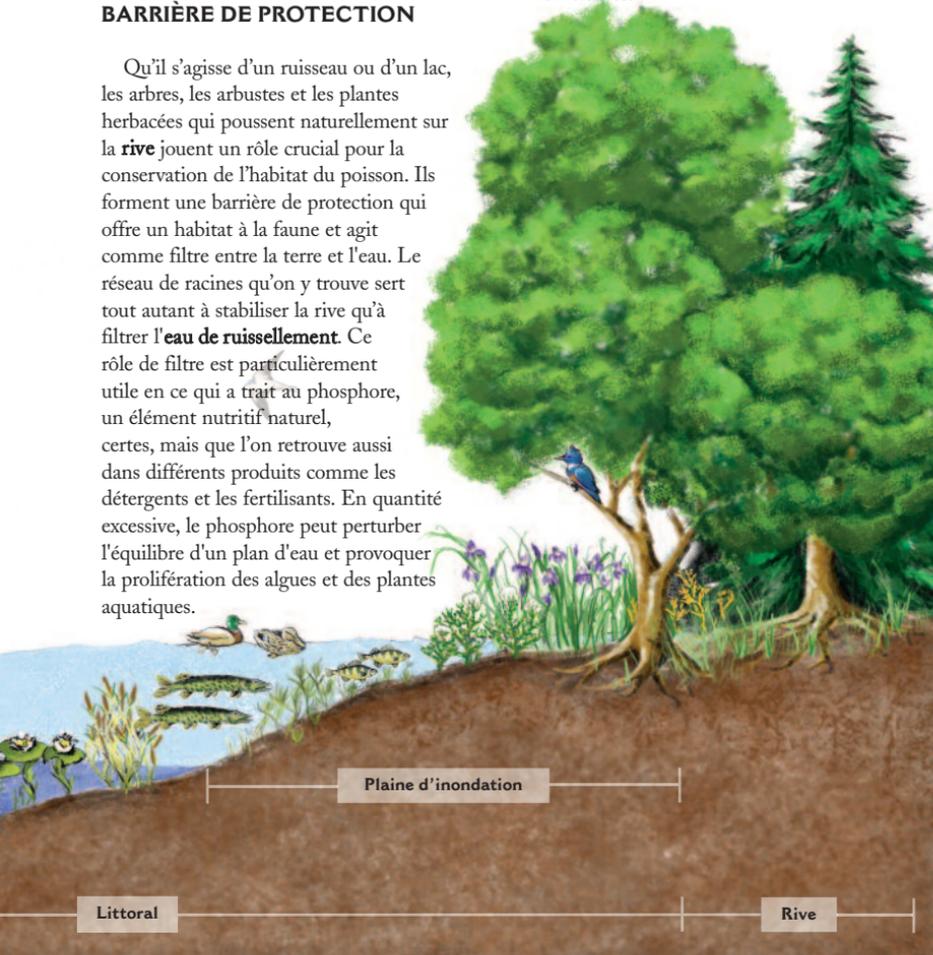


pour satisfaire leurs besoins. Une planification minutieuse est donc requise avant d'entreprendre des travaux au bord de l'eau afin de limiter le plus possible notre impact sur cet habitat indispensable pour la faune aquatique (pour plus d'information à ce sujet, consultez la section *Comment réaliser vos travaux tout en protégeant l'habitat du poisson*, p. 18).

LA BANDE RIVERAINE : UNE BARRIÈRE DE PROTECTION

Qu'il s'agisse d'un ruisseau ou d'un lac, les arbres, les arbustes et les plantes herbacées qui poussent naturellement sur la **rive** jouent un rôle crucial pour la conservation de l'habitat du poisson. Ils forment une barrière de protection qui offre un habitat à la faune et agit comme filtre entre la terre et l'eau. Le réseau de racines qu'on y trouve sert tout autant à stabiliser la rive qu'à filtrer l'**eau de ruissellement**. Ce rôle de filtre est particulièrement utile en ce qui a trait au phosphore, un élément nutritif naturel, certes, mais que l'on retrouve aussi dans différents produits comme les détergents et les fertilisants. En quantité excessive, le phosphore peut perturber l'équilibre d'un plan d'eau et provoquer la prolifération des algues et des plantes aquatiques.

Grâce aux feuilles et aux branches des arbres qui atténuent l'impact des pluies torrentielles, aux feuilles mortes, aux aiguilles de pin et aux brindilles cassées qui freinent l'écoulement des eaux de ruissellement, le sol peut absorber plus facilement l'eau de pluie limitant ainsi les inondations et l'érosion des **rives**. Sans cette barrière de protection naturelle, les rives et les milieux aquatiques adjacents sont sans défense face aux forces de la nature et deviennent très vulnérables.



COMMENT RÉALISER VOS TRAVAUX TOUT EN PROTÉGEANT L'HABITAT DU POISSON

En comprenant les liens complexes qui existent entre les plans d'eau et leurs habitants, il apparaît clairement que si l'on détruit l'habitat du poisson, les poissons et les autres formes de vie aquatique qui y vivent disparaîtront. En d'autres mots : pas d'habitat, pas de poisson! Il est donc dans notre intérêt de protéger ce milieu unique.

DES PRATIQUES SANS DANGER AU GRAND BONHEUR DES POISSONS

Vous pouvez, par l'adoption de bonnes pratiques et de mesures simples, réaliser certains types de travaux sans nuire au poisson ou à son habitat. Voici quelques suggestions pour y arriver :

Cherchez conseil avant de commencer les travaux

Avant de saisir la pelle et de commencer le travail, il est recommandé de bien vous renseigner sur la réglementation en vigueur, car vous devrez respecter la législation municipale, provinciale et fédérale qui s'applique aux travaux projetés. Il est également utile de se documenter sur les nouveaux procédés ou les nouveaux matériaux sur le marché, les techniques de travail les plus adéquates, et les impacts possibles de vos travaux sur le poisson et son habitat. Si vous avez des doutes ou des questions, communiquez avec les experts de Pêches et Océans Canada, ils vous guideront et vous fourniront des conseils (consultez la liste de nos bureaux régionaux en page 31).





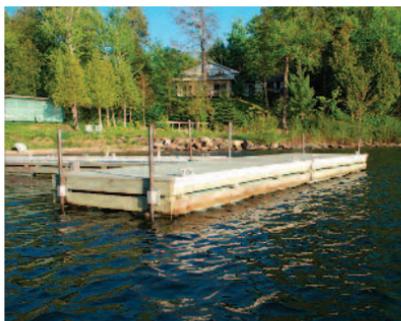
Connaissez bien le milieu où vos travaux seront réalisés

Avant de commencer vos travaux, il importe que vous connaissiez bien le milieu où ils seront réalisés. Faites une visite sur le terrain afin de repérer le meilleur endroit pour votre projet. En prenant cette précaution, vous éviterez de retenir un site où il faudrait, par exemple, réaliser un défrichage important de la végétation riveraine ou encore, déplacer de grosses roches pour que votre embarcation puisse accoster à votre quai. Vous devriez également savoir qu'elles sont les espèces de poissons présentes dans votre secteur. Cette information vous aidera notamment à repérer les zones à préserver afin d'assurer un habitat de bonne qualité. Localisez la limite des hautes et basses eaux pour éviter de réaliser vos travaux dans une zone asséchée durant l'été, mais qui représente un habitat important pour le poisson lors des crues printanières.

Composez avec les étiages

Les périodes d'**étiage**, marquées par des niveaux d'eau très bas, peuvent causer beaucoup de soucis aux riverains, notamment pour l'amarrage de leurs bateaux. Nombreux

sont ceux qui pensent alors que la seule solution consiste à draguer le lit du plan d'eau afin de faciliter l'accès à leur quai. Pourtant, en plus d'endommager l'habitat du poisson, le dragage s'avère souvent un effort inutile puisque les endroits dragués se rempliront à nouveau de sédiments dès la prochaine hausse du niveau de l'eau. Une bonne solution est d'allonger temporairement le quai au moyen de sections flottantes qu'il suffit de retirer lorsque le niveau d'eau est de retour à la normale. En plus d'être simple, cette solution cause peu d'impact au poisson et à son habitat.





Conservez l'aspect naturel de votre rive

Oubliez d'emblée l'idée de nettoyer de fond en comble la zone littorale de votre propriété. Le fouillis de roches, de plantes aquatiques et de végétation ligneuse (billes de bois, branches, etc.) qu'on y retrouve crée un habitat dont les poissons et les divers organismes aquatiques ont besoin. Laissez-les donc dans l'eau. Bien que le rôle des plantes aquatiques

dans l'habitat du poisson soit plus évident, les roches et les morceaux de bois sont aussi des éléments importants. Ils peuvent protéger le rivage contre l'érosion et servir d'abris aux poissons. Dans les lacs alimentés par de très petits cours d'eau, les zones rocailleuses en eau peu profonde représentent souvent le seul endroit où certaines espèces peuvent frayer avec succès.

Préservez la végétation

Vous maintiendrez la santé de votre plan d'eau en conservant les arbres et les arbustes qui bordent ses **rives**, car ils stabilisent le sol et filtrent les **eaux de ruissellement**. Laissez-vous gagner par la paresse; moins vous déploierez d'efforts, plus vous contribuerez à la santé de l'habitat du poisson. Si vous souhaitez améliorer le panorama, songez à tailler vos arbres et arbustes plutôt qu'à les abattre. Pour accéder à l'eau, tracez un petit sentier en biais à travers la végétation au lieu de dégager en entier la bande riveraine.



Évitez l'utilisation de produits nocifs près du milieu aquatique

Même si vous possédez une bande de végétation riveraine qui aide à filtrer les contaminants, n'alourdissez pas sa tâche par une utilisation excessive de substances polluantes. Si vous employez des engrais et des pesticides sur votre propriété, appliquez-les et rangez-les à l'écart de la zone littorale. Si vous devez remplir vos réservoirs d'essence, faites-le à bonne distance de l'eau.

Conservez toujours les milieux humides

Les milieux humides peuvent s'assécher durant les périodes d'**étiage**, mais ils seront restaurés dès le retour de niveaux d'eau plus élevés. Les plantes et les animaux qui y vivent sont très bien adaptés à ces changements naturels. La destruction de la moindre partie d'un milieu humide réduit sa valeur, non seulement pour les poissons, mais aussi pour la sauvagine et pour les autres espèces fauniques qui le fréquentent. Donc, si vous rêvez de construire un condo à la place de ce milieu humide ou convoitez le petit marais pour y installer un quai, pensez-y à deux fois avant de détruire ce milieu d'une richesse exceptionnelle!

Choisissez la bonne période

Les espèces de poissons d'eau tempérée et d'eau chaude se reproduisent généralement au printemps et au début de l'été tandis que les poissons d'eau froide fraient généralement au printemps ou à l'automne. En connaissant les habitudes des espèces locales, vous pourrez éviter de les perturber durant les périodes critiques qui sont habituellement liées, de près ou de loin, à leur reproduction. Selon l'espèce, ces périodes critiques comprennent la migration



vers les **frayères**, la **fraie**, l'incubation et l'éclosion des œufs. Renseignez-vous auprès de Pêches et Océans Canada ou du ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin de connaître le meilleur moment de l'année pour exécuter des travaux à proximité de la **rive** ou dans un milieu aquatique de votre région.

Travaillez « à sec »

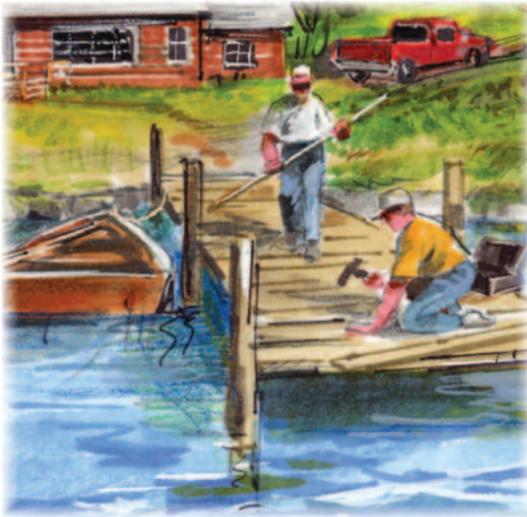
Afin de réduire les impacts de vos travaux sur les poissons et leurs habitats, essayez de faire coïncider la réalisation de vos travaux avec une période où les niveaux d'eau sont au plus bas, habituellement à la fin de l'été ou à l'automne. Si c'est impossible, adressez-vous à Pêches et Océans Canada qui pourra vous conseiller sur les mesures à prendre pour exécuter les travaux sans nuire à l'habitat du poisson. Toutefois, n'oubliez pas que même si les niveaux d'eau sont bas, vous devez tenir compte des périodes de fraie des poissons présents dans les plans d'eau de votre région avant de vous mettre à l'œuvre (reportez-vous à la section *Des périodes à protéger*, p. 7).

OBTENEZ LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE DÉBUTER VOS TRAVAUX

Que vous soyez riverain saisonnier ou permanent, agriculteur ou promoteur, si vous désirez réaliser des travaux dans l'eau ou à proximité de l'eau, vous devez connaître la réglementation qui s'applique à votre projet. La *Loi sur les pêches* du gouvernement fédéral protège le poisson et son habitat, qu'il soit en eau douce ou en eau salée, en territoire public ou privé. Comme l'aménagement d'une **rive** et la construction ou l'entretien d'un ouvrage en milieu aquatique ou aux abords de ce dernier risquent d'avoir un impact sur l'habitat du poisson, une autorisation en vertu de la *Loi sur les pêches* pourrait être nécessaire. Il est donc conseillé de vérifier quelles sont les autorisations requises auprès des autorités municipales, provinciales et fédérales et de veiller à les obtenir avant d'entreprendre vos travaux.

Des énoncés opérationnels pour réaliser des activités à faible risque

Pêches et Océans Canada a élaboré des énoncés opérationnels afin de vous donner des conseils sur les mesures standards qui s'appliquent aux activités qui entraînent peu d'impacts pour l'habitat du poisson. Lorsque les conditions et les mesures décrites dans ces énoncés sont respectées, Pêches et Océans Canada n'a pas besoin d'examiner votre projet. Le cas échéant, vous n'avez qu'à remplir un formulaire de déclaration et l'expédier au ministère. Pour en connaître davantage sur ces énoncés opérationnels et pour évaluer si vous devez soumettre votre projet au ministère, consultez notre site internet à l'adresse suivante : www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*.



LES APPARENCES DE L'HABITAT PEUVENT ÊTRE TROMPEUSES

Bien que les fluctuations du niveau d'eau dans les lacs modifient l'apparence de l'habitat du poisson, elles n'en changent pas pour autant les limites. Si, par exemple, la pente de la **rive** d'un lac est faible, vous constaterez qu'une légère baisse de niveau d'eau, en été, se traduit par un grand recul du bord de l'eau. Les plages s'étendent alors plus loin en direction du lac et la végétation terrestre a tendance à coloniser l'espace laissé vacant par le retrait des eaux. Ne commettez pas l'erreur d'utiliser cette portion de rive et de littoral exposée comme si elle ne faisait plus partie du plan d'eau (référer à la figure définissant les limites du **littoral** et de la rive, p. 16 et 17), car elle retrouvera sans doute ses caractéristiques d'habitat du poisson lors de la crue printanière. Cette recommandation vaut aussi pour les ruisseaux et les rivières où les limites de l'habitat du poisson peuvent sembler différentes en période de basses eaux.

Même si le niveau d'eau des ruisseaux, des lacs et des rivières augmente au point de submerger la végétation terrestre en période de fonte des neiges ou de pluie intense, il faut résister à l'envie de contrôler les inondations, et surtout, ne rien construire pour éviter que ces zones soient inondées. Pour certaines espèces de poisson, comme le grand brochet et la perchaude, les zones inondées représentent l'essentiel de leurs sites de reproduction.

LES PERTES D'HABITAT DU POISSON : À ÉVITER

Simplifiez-vous la tâche! Dès l'étape de conception de votre projet, prévoyez des mesures pour protéger et conserver l'habitat du poisson. En agissant ainsi, vous pourrez aller de l'avant dans de meilleurs délais et vous vous éviterez les mauvaises surprises liées à une infraction à la *Loi sur les pêches* puisque vous aurez pris des dispositions pour éviter d'endommager l'habitat du poisson.

La Loi sur les pêches interdit de causer la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat du poisson à moins d'avoir une autorisation de Pêches et Océans Canada. Si vous croyez que votre projet ne causera pas de perte d'habitat du poisson, vous n'avez pas à obtenir d'autorisation pour le réaliser. Si, au contraire, votre projet risque de causer une détérioration, une destruction ou une perturbation de l'habitat du poisson, le ministère évaluera si ces pertes sont acceptables et si elles peuvent être compensées par la réalisation d'un projet de restauration ou de création d'habitat.

Détérioration : Toute modification de l'habitat du poisson qui diminue à jamais sa capacité de soutenir un ou plusieurs **processus vitaux** du poisson, sans toutefois l'éliminer totalement.

Destruction : Toute modification permanente de l'habitat du poisson qui élimine totalement sa capacité de soutenir un ou plusieurs processus vitaux du poisson.

Perturbation : Toute modification temporaire de l'habitat du poisson qui réduit sa capacité de soutenir un ou plusieurs processus vitaux du poisson.



Anguille d'Amérique

N'oubliez pas les espèces en péril

Lors de la planification de votre projet, vérifiez si des espèces à statut précaire vivent près du secteur où vos aménagements sont prévus. Si c'est le cas, vous devez également vous assurer de respecter la *Loi sur les espèces en péril*. Pour en savoir davantage sur le statut des espèces aquatiques et les permis à obtenir avant de réaliser des travaux près ou dans l'habitat d'une espèce en péril, consultez le registre public des espèces en péril à l'adresse suivante : www.registrelep.gc.ca ou le site de Pêches et Océans Canada sur les espèces aquatiques en péril : www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes.

EN RÉSUMÉ : LES ÉTAPES À SUIVRE AVANT DE RÉALISER VOTRE PROJET

Avant de commencer vos travaux dans l'eau ou en bordure de l'eau, voici quelques vérifications à faire pour évaluer si une autorisation en vertu de la *Loi sur les pêches* sera requise :

1^{re} étape Vérifiez si votre projet est dans un habitat du poisson, ou à proximité.

Certains projets peuvent causer des dommages à l'habitat du poisson, la première étape est donc de déterminer si les travaux que vous projetez seront réalisés près ou dans un habitat du poisson. Pour obtenir des renseignements sur les espèces de poisson présentes dans les plans d'eau de votre secteur, vous pouvez communiquer avec le bureau de Pêches et Océans Canada de votre région ou avec le gouvernement du Québec. Si votre plan d'eau est un habitat du poisson, il devient primordial d'utiliser des méthodes sans danger pour le poisson et son habitat pour réaliser votre projet (reportez vous à la section *Des pratiques sans danger au grand bonheur des poissons*, p. 18). Si tel est le cas, consultez les prochaines étapes!

2^e étape Vérifiez si un énoncé opérationnel s'applique à votre projet.

La prochaine étape consiste à vérifier si votre projet satisfait aux critères des énoncés opérationnels. Pour vérifier si un énoncé opérationnel s'applique à votre projet, consultez notre site Internet au www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*. Si vous respectez les conditions d'application indiquées dans l'énoncé opérationnel qui correspond à votre projet et que vous intégrez les mesures recommandées pour protéger l'habitat du poisson, votre projet ne causera pas de dommage à l'habitat et ne nécessitera pas d'examen en vertu de la *Loi sur les pêches*.

3^e étape Et si les énoncés opérationnels ne s'appliquent pas à votre projet ?

Si aucun énoncé opérationnel ne correspond à votre projet et si vous croyez qu'il pourrait endommager l'habitat du poisson, ou que vous n'en êtes pas certain, vous devrez le soumettre à Pêches et Océans Canada. Les analystes vérifieront tout d'abord si votre projet est susceptible de causer des dommages à l'habitat du poisson et, si tel est le cas, si vous avez considéré toutes les options possibles pour les éviter. Le cas échéant, ils évalueront si les pertes d'habitat que vos travaux causeraient sont acceptables et compensables par la réalisation d'un projet de restauration ou de création d'habitat. On vous orientera alors dans la recherche d'un projet d'aménagement bénéfique pour le poisson. Dans certains cas, l'habitat du poisson touché par un projet peut être considéré comme un habitat essentiel et irremplaçable. Dans de tels cas, Pêches et Océans Canada peut refuser d'émettre une autorisation de détruire ou modifier cet habitat.

Les renseignements requis par Pêches et Océans Canada pour l'examen des projets sont présentés dans le *Guide à l'intention des promoteurs sur les exigences en matière d'information pour l'examen en vertu des dispositions sur la protection de l'habitat du poisson de la Loi sur les pêches*. Vous trouverez ce guide sur notre site Internet au www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*.

4^e étape Si vous avez besoin d'une autorisation :

Assurez-vous de l'obtenir avant de débiter votre projet et de l'avoir sous la main lors des travaux.

Et n'oubliez pas ce qui suit...

Prévoyez suffisamment de temps pour le processus d'examen : une fois que vous aurez soumis les plans de votre projet aux autorités, on évaluera votre proposition en tenant compte des effets sur l'habitat du poisson. Vous pouvez faciliter le processus en veillant à fournir des renseignements complets, exacts et détaillés.

Comme le processus d'examen et d'approbation peut prendre un certain temps, vous devriez soumettre votre projet le plus tôt possible. Par exemple, si vous envisagez de réaliser votre projet au printemps, soumettez-le l'automne précédent. Ainsi, les analystes auront le temps nécessaire pour prendre connaissance de votre projet et faire ses recommandations pour protéger le poisson et son habitat sans retarder la réalisation de vos travaux.



Soyez attentif à l'habitat du poisson !

Chaque fois que vous êtes sur les **rives** d'un lac ou d'une rivière, pensez à ceci : vous vous trouvez dans un **écosystème** fort complexe. Une modification de cet écosystème, aussi minime puisse-t-elle paraître à vos yeux, peut avoir des effets imprévisibles beaucoup plus importants que vous ne l'auriez imaginé. En connaissant davantage les écosystèmes aquatiques et les impacts de l'activité humaine sur ces derniers, nous veillons à ce que nos plans d'eau demeurent un lieu agréable pour tous ses habitants.

GLOSSAIRE

Amont : Partie d'un cours d'eau comprise entre un point et la source.

Aval : Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant.

Eau de ruissellement : Eau de pluie qui n'est ni absorbée par le sol ni captée par la végétation et qui coule en surface avant de se jeter dans les cours d'eau et les lacs. Aussi appelée ruissellement de surface.

Écosystème : Ensemble formé par une communauté d'êtres vivants et son environnement géologique, pédologique (sols) et atmosphérique. Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

Étiage : Le plus bas niveau d'un cours d'eau.

Fraie : Reproduction chez les poissons.

Frayère : Lieu où les poissons vont déposer leurs œufs.

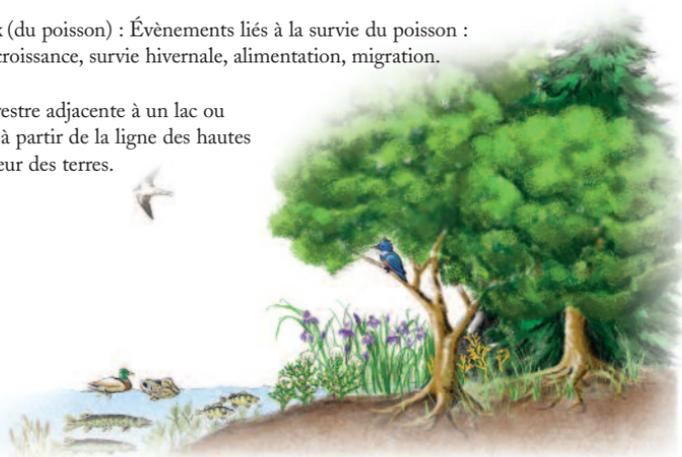
Littoral (définition écologique) : Partie du plan d'eau qui s'étend depuis la ligne des hautes eaux jusqu'à la limite inférieure des plantes submergées.

Nutriments : Substance simple, assimilable par un organisme sans transformation digestive.

Plancton : Ensemble des organismes animaux et végétaux qui vivent en suspension dans l'eau.

Processus vitaux (du poisson) : Événements liés à la survie du poisson : fraie, alevinage, croissance, survie hivernale, alimentation, migration.

Rive : Partie terrestre adjacente à un lac ou à un cours d'eau à partir de la ligne des hautes eaux vers l'intérieur des terres.



AUTRES LECTURES

L'ABC des quais

Pêches et Océans Canada, région du Québec.

Ce guide présente les types de quais qui permettent de réduire au minimum les impacts négatifs sur le poisson et son habitat. Pour en obtenir une copie électronique, visitez le site Internet de Pêches et Océans Canada, www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*.

L'ABC des rives

Pêches et Océans Canada, région du Québec

Ce guide traite de l'importance de conserver des rives naturelles pour préserver la santé des milieux aquatiques. Il explique comment protéger et mettre en valeur les rives naturelles et propose des solutions intéressantes pour restaurer celles qui ont été endommagées par le passé. Pour en obtenir une copie électronique, visitez le site Internet de Pêches et Océans Canada, www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*.

Le poisson dans tous ses habitats

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et
Pêches et Océans Canada, région du Québec

Ce guide présente la variété d'habitats dont dépendent les poissons et traite de leurs rôles écologiques. Il propose des approches pour effectuer des travaux qui n'auront pas d'impacts sur l'habitat du poisson ou qui en auront peu. Pour en obtenir une copie électronique, visitez le site Internet de Pêches et Océans Canada, www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*.

Circulation du poisson... cédez le passage!

Pêches et Océans Canada, région du Québec

Ce dépliant explique l'importance de permettre au poisson de circuler librement entre les différents habitats qu'il fréquente durant son cycle de vie. Pour en obtenir une copie électronique, visitez le site Internet de Pêches et Océans Canada, www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*.

Vivre au bord de l'eau!

Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL) et Pêches et Océans Canada, région du Québec

Cette affiche illustre de bons et de mauvais aménagements réalisés en bordure des plans d'eau. Pour en obtenir une copie électronique, visitez le site Internet de Pêches et Océans Canada, www.qc.dfo-mpo.gc.ca et choisissez l'onglet *Publications régionales*.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer directement avec la division de la gestion de l'habitat du poisson ou les bureaux de secteur de Pêches et Océans Canada.

Vous trouverez également des renseignements sur notre site Internet :

www.qc.dfo-mpo.gc.ca

DIVISION DE LA GESTION DE L'HABITAT DU POISSON

Pêches et Océans Canada – Région du Québec
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
Tél. : 1-877-722-4828
Télec. : 418-775-0658
Courriel : habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca



RÉGION DE MONTRÉAL

Pêches et Océans Canada
Division de la gestion de l'habitat
du poisson
Édifice d'Environnement Canada
105, rue McGill, 7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7
Tél. : 514-289-1010

RÉGION DE QUÉBEC

Pêches et Océans Canada
Division de la gestion de l'habitat du poisson
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7
Tél. : 418-648-7727

SECTEUR CÔTE-NORD

Pêches et Océans Canada
701, boulevard Laure, suite 203
Sept-Îles (Québec) G4R 1X8
Tél. : 418-962-6315

SECTEUR GASPÉSIE – BAS-SAINT-LAURENT

Pêches et Océans Canada
120, rue de la Reine, 2^e étage
Gaspé (Québec) G4X 2R2
Tél. : 418-368-6818

SECTEUR ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Pêches et Océans Canada
235, chemin Principal, porte 206, C.P. 1058
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1R7
Tél. : 418-986-2390

Canada

